

gré, lui paieraient leur impôt de chaleur ou de lumière. Je songeais que le royaume de M. Rockefeller était plus vaste encore que je ne croyais, car il avait trouvé moyen de rendre tributaires de sa puissance toutes les races et tous les peuples, tout ce qui dans la nuit du monde recourt au feu qui éclaire ou à la flamme qui réchauffe !...

CHAPITRE VII

UNE AMENDE DE 150 MILLIONS.

Où l'on voit qu'il ne fait pas bon, en Amérique, de contrevenir à la loi et qu'il peut vous en coûter des sommes énormes si on se trompe dans le prix d'expédition d'un colis.

La Standard Oil est une puissance — puissance redoutable, merveilleuse, inimaginable. Mais la loi américaine est aussi une puissance. Et ces deux puissances s'entendent parfois mal entre elles. Témoin la curieuse et véridique histoire que voici :

En l'an de grâce 1907, au mois de juin, la *Standard Oil Company d'Indiana*, aux Etats-Unis, avait à expédier un certain nombre de

barils de pétrole à Saint-Louis, dans l'Illinois.

Elle s'adressa, en conséquence, à une compagnie de chemins de fer, le Chicago and Alton Railroad, et lui demanda ses prix.

— Cela vous coûtera, fut la réponse, trente centimes par hectolitre.

La Standard Oil eut une question formidable :

— Etes-vous sûr de ne pas me prendre *trop bon marché*?... Et votre tarif est-il bien le tarif légal?

— Notre tarif est absolument légal : il est enregistré à Washington... Quant à vous prendre *trop bon marché*, soyez sans inquiétude!... Pour le même trajet, la Chicago and Eastern Illinois Road ne vous prendrait que vingt-huit centimes!

Rassurée, la Standard Oil expédia alors 1.462 wagons de pétrole à Saint-Louis.

* * *

Un mois se passa et la Standard Oil ne

pensait même plus à son envoi, lorsqu'un beau matin elle reçut avis officiel d'avoir à comparaître, en la personne de ses directeurs, devant la cour de justice de Chicago, pour crime contre la loi Elkins.

La loi Elkins — écoutez bien ceci, ô économistes de ma patrie! — est une loi qui fut votée le 19 février 1903 par le Congrès des Etats-Unis et qui interdit, sous les peines les plus formelles, à toutes les compagnies de chemins de fer de la République, de faire *aucune diminution* dans leurs tarifs de transport. Le tarif de chaque compagnie doit être notifié et enregistré à Washington et ce tarif devient, par le fait même, immuable. Si, par la suite, il est patent qu'une marchandise quelconque a été transportée à un prix moindre, le propriétaire de cette marchandise est passible d'une amende variant de cinq mille à cent mille francs.

Donc, la Standard Oil Company d'Indiana comparut devant la cour de Chicago et, là à sa grande stupéfaction, elle entendit le juge déclarer qu'elle avait commis un crime

contre la loi, parce que le tarif légal d'Indiana à Saint-Louis était de 90 centimes par hectolitre de pétrole et non 30 centimes.

— Mais, protesta la Standard Oil, ma bonne foi est entière. Je n'ai demandé aucune diminution, aucun rabais. Au contraire, lorsque je me suis enquis du tarif, j'ai insisté pour savoir si l'on ne me prenait pas trop bon marché, et si c'était bien le prix légal que je payais.

— On vous prenait trop bon marché, fit sévèrement le juge, et ce n'est pas le prix légal que vous payiez. Jamais ce prix n'a été notifié à Washington par le Chicago and Alton Railroad.

— Comment pouvais-je le savoir?

— En vous en informant à Washington.

Et, séance tenante, — entendez bien ceci, ô détracteurs de la justice de mon pays! — la cour rendit un premier arrêt, portant textuellement que « la question n'était pas de savoir si le défendeur connaissait le tarif légal, mais bien s'il aurait pu le connaître... Or, rien n'était plus aisé à un homme diligent

et intelligent... » En conséquence, la cour déclara que la Standard Oil Company ayant expédié 1.462 wagons de pétrole, à un taux anormal, avait 1.462 fois violé la loi.

— Reste, fit le juge, à fixer le montant de l'amende. Voulez-vous, monsieur X... (ici, le nom de l'avocat de la Standard Oil), me faire connaître la valeur du stock de pétrole que vos clients ont en réserve? Voulez-vous aussi me faire connaître les bénéfices réalisés depuis trois ans par votre compagnie, ainsi que les dividendes distribués aux actionnaires?

— Je m'y refuse nettement. La seule chose que je puisse dire, c'est que la Standard Oil est une société au capital de 5 millions de francs.

— Très bien! J'aurai les autres renseignements sans vous.

* * *

Et, en effet, la cour de Chicago eut, par commissions rogatoires, les renseignements

qu'elle désirait. Ces renseignements — suivez-moi bien, ô banquiers et financiers de notre douce terre de France! — aboutirent à ceci : La Standard Oil Company d'Indiana était bien, effectivement, une société au capital de 5 millions de francs. Mais ledit capital avait été presque entièrement souscrit par les actionnaires de la Standard Oil de New-Jersey (président : M. Rockefeller); or, les actionnaires de cette dernière société ont, eux, en magasin, un stock de pétrole évalué à 500 millions de francs et ont réalisé, depuis trois ans, un bénéfice net d'un milliard. En conséquence...

En conséquence, la cour de Chicago pouvait marcher. Elle marcha. Elle courut même.

Par arrêt rendu le 3 août 1907, elle décida que la Standard Oil Company d'Indiana, ayant 1.462 fois violé la loi, méritait d'être condamnée 1.462 fois au maximum de la peine, c'est-à-dire à payer 1.462 fois cent mille francs — soit, au total, *cent quarante-six millions deux cent mille francs*.

Et voilà comment, en Amérique, sur cette terre qui est le paradis merveilleux et magique des affaires, sur cette terre qui est l'emblème radieux et fier de toutes les commodités pratiques, un industriel risque de donner trente fois sa fortune si un employé de chemin de fer se trompe dans le prix d'expédition de ses colis !...

CHAPITRE VIII

COLUMBIA UNIVERSITY

Comment l'*Alma Mater* américaine travaille à faire des hommes. — Peu de travail, beaucoup de gymnastique. — La culture intellectuelle n'empêche pas de prendre des bains.

On m'avait dit :

— Allez donc voir Columbia University :
c'est très curieux !

J'allai voir Columbia University, et c'est vrai que c'est très curieux. L'*Alma Mater* n'a pas échappé à la loi générale qui régit cet étrange pays et qui veut que tout y tienne un peu du caravansérail, que tout ait un peu l'aspect du capharnaüm.

Columbia University s'étend là-bas, au

nord de New-York, et elle comprend quinze, vingt bâtiments, je ne sais plus... Elle a ses églises, sa bibliothèque, ses jardins, son bureau de poste et de télégraphe, son salon de coiffure, ses réfectoires, ses pavillons, ses faubourgs. Ce n'est pas une université : c'est une ville. Ce n'est pas un collège : ce sont douze collèges, greffés les uns sur les autres. Il y a le Columbia collège ou école d'humanités; il y a une école de droit, une école de médecine et de chirurgie, une école de mines et d'*engineering*, une école des beaux-arts, où l'on enseigne l'architecture, la musique et le dessin, une école des sciences politiques, une école de pharmacie, une école de philosophie, une école de sciences mathématiques, une école de professeurs, une école spéciale pour l'été, une école d'enseignement technique professionnel — de telle sorte que, lorsque vous avez passé par Columbia University, vous pouvez être médecin, avocat, dentiste, professeur, chimiste, ingénieur, pharmacien, graveur, philosophe, ténor, peintre, mécanicien, architecte, chirurgien,

botaniste, électricien. Vous pouvez même être tout cela à la fois, et, comme cela n'est pas encore assez, à partir de l'an prochain, vous pourrez être reporter, car M. Pulitzer, prince de la finance et de la presse, a donné cinq millions de francs pour qu'on ajoute une école de plus à toutes les écoles de Columbia : l'école du journalisme...

* * *

J'ai visité le dédale. Je me suis perdu dans le labyrinthe. Je ne vous parlerai ni de l'école de droit, ni de l'école des beaux-arts, ni de l'école de médecine, ni d'aucune école, parce que les amphithéâtres où l'on fait les avocats, les artistes et les savants, les chaires où l'on façonne les cerveaux se ressemblent au fond dans tous les pays et sous toutes les latitudes. Mais je vous parlerai d'un bâtiment qui, à Columbia University, occupe une place d'honneur. Je vous en parlerai, parce que celui-là on ne le retrouve pas ailleurs — on ne le trouve surtout pas en France! — et

qu'on y fait des hommes. Il s'agit du gymnase...

Là, tous, sans exception, doivent passer. Il peut y avoir des étudiants dispensés de cours ou d'études : il n'y en a pas de dispensés de gymnase. Quels que soient l'âge ou la profession future, il faut suivre les cours d'assouplissement. Les professeurs eux-mêmes, deux fois par semaine, sont invités à déposer leur dignité avec leur jaquette au vestiaire, et, sous la direction de moniteurs, à venir faire jouer leurs muscles !

Mais aussi quelle merveilleuse salle de gymnastique ! Il y a là un espace énorme avec tous les agrès, tous les mécanismes, tous les appareils que le génie de l'homme a pu inventer et accumuler ; puis, autour de l'amphithéâtre, il y a une piste circulaire avec virages relevés, où l'on pourrait donner des courses de bicyclettes, mais où on se contente de donner des courses à pied ; puis, il y a une infinité de salles où l'on travaille plus spécialement l'escrime, la boxe, le bâton, que sais-je ?

Trente par trente, les étudiants défilent du matin au soir dans l'amphithéâtre, et, avec une gradation savante, on leur fait faire tous les exercices qui leur assoupliront le corps, qui leur donneront l'apparence athlétique qu'a toute la race. En un coin de l'amphithéâtre, il y a même un piano, et, ô prodige ! le professeur de gymnastique en personne s'y assoit : c'est, paraît-il, pour mettre un peu de grâce dans toute cette force, c'est pour ajouter le rythme à la souplesse !...

Une fois l'exercice terminé, les étudiants, été comme hiver, passent à la douche ou à la piscine... Encore une merveille, ces salles de douche et surtout cette piscine ! Des dalles éblouissantes de propreté, de l'espace, des dégagements, une température tiède et toujours égale. Dans l'immense réservoir d'eau, des jeunes gens sont là, en train de nager sous les lueurs électriques des lampadaires, qui scintillent au plafond blanc...

Cependant, je remarque tout autour de la piscine des multitudes de petites cabines où il y a autant d'appareils à douche, et je

remarque qu'aucun étudiant n'a le droit de se baigner dans la piscine sans s'être au préalable baigné dans la douche. Pourquoi, juste ciel, ce double bain?

— Pourquoi? me dit sévèrement mon guide. Mais, monsieur, *pour qu'on ne salisse pas l'eau!*...

* * *

Et maintenant, parlons gros sous.

Une pareille institution a naturellement un budget qui roule sur des dizaines de millions. Celui de 1907 s'est soldé comme suit :

Recettes.....	8,836,870 francs
Dépenses.....	9,419,665 —

Soit un déficit de 582.795 francs — une vétille! Ce déficit a été comblé en vingt-quatre heures par le don d'un anonyme.

La plupart des recettes sont d'ailleurs constituées par des dons en argent : en 1907, il n'y a pas eu moins de 6.802.950 francs de dons. Depuis 1901, l'université a reçu très

exactement 46.041.810 francs. Depuis sa fondation, elle a encaissé pas loin d'un milliard. Elle dispose d'un capital qui s'élève à près de 25 millions, qui est constitué partie en immeubles, partie en valeurs mobilières, et qui produit annuellement plus d'un million d'intérêts.

La générosité des donateurs est inépuisable; elle est parfois fantastique. C'est ainsi que la bibliothèque de Columbia University est un cadeau de Seth Low, l'ancien maire de New-York, et ce cadeau s'est élevé à la bagatelle de 15 millions de francs... Oui, j'entends bien : vous dites : « Seth Low a donné 15 millions, mais c'était pour lui une goutte d'eau... » Erreur, Seth Low possédait en tout 45 millions, et, pour que Columbia University eût une bibliothèque, il a donné d'un seul coup le tiers de sa fortune!

Il est juste d'ajouter que c'était un citoyen à la manière de l'antique. Faisant un jour ses comptes, il s'aperçoit que le Trésor ne l'a pas taxé, comme impôt, autant qu'il aurait dû l'être. Alors, sur-le-champ, il envoie au

Trésor un chèque qui représente tout l'arriéré, avec les intérêts calculés à 5 0/0.

Quand il donna à Columbia University sa magnifique bibliothèque, il demanda simplement qu'on inscrivît, au seuil, sur les dalles mêmes que les étudiants fouleraient aux pieds, cette phrase :

SETH LOW,

*Fils d'un marchand de New-York,
a donné cette bibliothèque.*

« *Fils d'un marchand de New-York...* »
Voilà encore le secret d'une des forces de cette race. Elle est fière des marchands, ses ancêtres, comme d'autres s'enorgueillissent d'avoir eu un duc dans leur lignée !...

CHAPITRE IX

CHOSSES ET GENS

Notes brèves sur New-York. — L'Amérique est-elle réellement le royaume de la femme, de la liberté et de l'or ?
— Comment Monroë fonda une doctrine et Joseph Smith une religion. — Visite aux pompiers.

Régulièrement, on ne devrait pas mourir à New-York, car cette ville a le meilleur service d'hygiène du monde : il a grandi avec la même rapidité que les maisons à quarante étages. En 1900, ce service ne coûtait que 30 millions de francs; en 1908, il coûtera 84.718.435 francs. On ne parle pas des centimes pour le moment.

~~~~~  
Le service d'hygiène yorkais est, d'ailleurs, implacable : s'il apprend que la